Animatrice d'éveil

Poste basé à la crèche de Rosières (H/F)

La Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie est composée de 19 Communes pour 9394 habitants. Elle compte 65 salariés répartis sur 10 sites. Elle gère de nombreux services et équipements du quotidien (collecte des déchets ménagers, crèches, gymnase, accueil de loisirs, médiathèques, randonnées, voies douces, zones d'activités, SPANC…)

Dans le cadre d'un agent en indisponibilité pour 6 mois, la Communauté de Communes recrute un/une animatrice d'éveil (H/F) à la crèche de Rosières à temps non complet, 30 heures hebdomadaires **pour le 4 janvier 2027**.

Missions

Sous la responsabilité de la directrice de la crèche et du responsable pôle service à la population, vous aurez pour missions :

Mission principale : organiser et effectuer l'accueil et les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif de la crèche à Rosières.

Activités :

- Identifier et respecter les besoins (physiques, moteurs et affectifs) de chaque enfant dans son individualité
- Favoriser la socialisation du jeune enfant
- Établir une relation de confiance avec les parents
- Prendre en compte la demande des parents en adéquation avec le projet d'établissement
- Respecter le choix de la mère en matière d'allaitement
- Contribuer à l'identification des signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant, alerter les parents et les services compétents
- Prendre en compte la diversité culturelle
- Communiquer avec la famille au quotidien
- Aménager des espaces de vie (repos, repas, jeux, etc.) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants dans le respect du projet d'établissement
- Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant
- Réaliser les soins courants d'hygiène de l'enfant dans le respect de son intimité
- Répondre aux besoins alimentaires de l'enfant
- Aider l'enfant à progressivement acquérir des gestes et comportements autonomes (autonomie vestimentaire, alimentaire, motrice, sphinctérienne, etc.)
- Adopter et maintenir des attitudes éducatives conformément au projet de la structure
- Accompagner l'enfant dans une démarche éducative de développement durable

- Élaborer des projets d'activités en lien avec les projets pédagogiques
- Organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression
- Favoriser les matériaux pédagogiques durables
- Réguler les interactions entre les enfants
- Estimer l'état de santé général de l'enfant
- Repérer les signes de mal-être et rassurer l'enfant et transmettre au responsable et aux parents
- Assurer la sécurité et prévenir l'accident
- Alerter et réagir en cas d'accident
- Participer au travail de l'équipe et aux réunions
- Rendre compte d'observations et d'activités effectuées

Profil recherché

- Notions de psychologie de l'enfant
- Proposer des supports pédagogiques adaptés aux besoins des enfants
- Connaissance du développement physique, moteur et affectif de l'enfant de 0 à 6 ans
- Notions sur les techniques d'animation de jeunes enfants
- Connaissance des maladies infantiles et signaux d'alerte (fièvre, poussées dentaires, érythème, etc.)
- Recenser les symptômes et connaître, les conduites à tenir
- Utilisation et stockage des produits de soins
- Règles et consignes de sécurité et d'hygiène

Conditions du poste :

- Poste ouvert aux contractuels
- CDD 30 heures de 2 mois, avec possibilité de renouvellement selon indisponibilité de l'agent en poste
- **Diplôme CAP petite enfance exigé**
- Amplitude horaire 7h-18h30 (7h de travail effectif / jour) sur un cycle de 3 semaines (4 jours par semaine)
- Salaire selon expérience
- Tickets restaurant
- Participation mutuelle santé et mutuelle prévoyance
- Adhésion au CNAS

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à envoyer avant jeudi 10 décembre 2026 à l'attention du président par mail à gestionnaires.rh@pays-beaumedrobie.com ou par courrier à Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie 134 montée de la Chastelanne 07260 JOYEUSE.

Les entretiens sont prévus au fil de l'eau avec la directrice de la crèche.

Prise de poste au 4 janvier 2027.